



CHSCT DE HAUTE-GARONNE

Séance du 25 JANVIER 2022

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Pour cette première séance du CHSCT, malgré toutes les annonces, tous les espoirs et les progrès de la science fruits de l'ingéniosité humaine (même si l'efficacité des vaccins anti-covid s'avère décevante par rapport à d'autres qui protègent toute une vie en une seule injection), la pandémie ne faiblit pas durablement. Mois après mois chacun s'adapte à la situation et fait ce qu'il peut pour continuer à assumer ses fonctions dans le monde du travail en général et comme l'a très justement dit le Ministre des Finances, dans notre ministère en particulier et de façon remarquable, sans pour autant aller sur ce dernier point jusqu'à le reconnaître en espèces sonnantes et trébuchantes...

«*On ne voit bien qu'avec le coeur, l'essentiel est invisible pour les yeux*», aimait à dire Saint-Exupéry par la voix du Petit Prince.

Fasse que cette maxime vaille pour cette nouvelle année 2022, pour un monde meilleur, pour le regard porté sur l'autre quelle que soit son origine, comme étant « *mon alter ego* », mon autre moi, un être fait de chair et de sang et doué de raison, avec lequel je peux avoir des désaccords mais aussi partager de bons moments, mais surtout avec lequel je dois rester dans la communauté des Hommes ... libres. Pour plus d'empathie, plus d'humanisme.

Après bientôt 2 ans de crise sanitaire, pendant lesquels les patrons et les actionnaires ont reçu une formidable protection de l'État- « providence », qu'ils n'ont de cesse de tacler en temps normal lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux droits collectifs du plus grand nombre, les salarié.es, du public comme du privé, continuent de voir leur pouvoir d'achat régresser et la reconnaissance de leurs efforts, ignorée.

L'explosion opportune du prix des matières premières et ceux de l'énergie touche de plein fouet la population, avec des effets particulièrement inquiétants sur les bas revenus. Mais au de-delà et très largement, pour les salarié.e.s, les fonctionnaires, les fins de mois deviennent de plus en plus difficiles avec une inflation galopante et des salaires qui n'augmentent plus ou si peu depuis des années.

Notre pouvoir d'achat de fonctionnaires des Finances est donc en berne et pourtant l'augmentation de la valeur du point d'indice et de notre régime indemnitaire est possible, d'autres choix sont possibles et maintenant urgents.

L'heure est à la mobilisation. La grève interprofessionnelle qui s'annonce pour jeudi 27 janvier prochain, à laquelle SOLIDAIRES appelle avec de nombreux autres et qui s'organise, notamment à travers des centaines de manifestations dans tout le pays le pays, sera un marqueur du mécontentement en la matière.

Nos décideurs doivent garder à l'esprit que les conséquences de ce mépris sont immenses : nos administrations qui naguère attiraient les foules, peinent à recruter dans ces conditions. Il est même parfois demandé à des collègues d'aller faire de la « retape » dans les facultés et les grandes écoles, du jamais vu ! Tout ceci conjugué au dénigrement délibérément orchestré par les libéraux de tous bords (qu'ils soient néo, ultra ou archi, peu importe maintenant), avec comme seul objectif le démantèlement du service public au profit du secteur marchand, du moins pour les activités jugées rentables économiquement, pour leurs plus grands profits.

Sur le plan sanitaire, après une envolée sans précédent ces dernières semaines du nombre de nos concitoyens touchés par le virus du Covid quel que soit son variant, il semblerait que la situation soit arrivée à un niveau de stabilisation à un niveau très élevé au Ministère des Finances concernant les cas avérés et les cas contact, comme pour le reste de la population.

Le fameux « plateau » comme le disent bon nombre de spécialistes avérés ou auto-proclamés depuis quelques jours dans les médias. Sans se prendre pour des scientifiques, Solidaires Finances estime que ces derniers mois nous ont appris la prudence sur ce sujet et que la vigilance doit rester de mise.

Suite aux remontées de situations atypiques ou anormales au plan national des organisations syndicales et en cas particulier de Solidaires Finances, des rappels aux directions locales ont été faits afin qu'aucun frein ne soit mis aux agentes et agents volontaires sur un télétravail exceptionnel de 3 jours à minima, permettant de faire progresser le taux de télétravail dans nos ministères.

La demande de masques FFP2 pour les personnels en contact avec le public a été entendue, à la DGFIP (agents d'accueil, vérificateurs et vérificatrices, huissiers), à la DGDDI (agents chargés du contrôle des personnes) et à l'INSEE (élargissement pour certains personnels) notamment. Suite à notre intervention au plan national, elle sera élargie aux collègues des services informatiques intervenant dans les services. Afin de gagner en réactivité, ces achats sont renvoyés au plan local afin de les avoir dans les 8 jours, au plan national la mise à disposition n'aurait pu être effective que dans 35 jours. Du gel hydroalcoolique a également été mis à disposition des agent.e.s en plus grand nombre.

S'agissant du télétravail, ce dernier est toujours mis en œuvre à un niveau soutenu. Il a même progressé sur la dernière semaine, en nombre et en durée, ce que l'on peut saluer en tant que moyen de protection des agents et de lutte contre la propagation du virus.

Toutefois, la cohérence globale des choix politiques nous laisse parfois quelque peu perplexes. En effet, au moment où la pandémie flambe comme ce n'a jamais été le cas (près d'un demi-million de cas positifs recensés officiellement tous les jours, sans doute bien plus), le Gouvernement s'empresse de nous annoncer un allègement des mesures à l'horizon d'une dizaine de jours ... peut-être un besoin d'anticiper ou le fait d'adresser un signal encourageant certes, mais la temporalité paraît curieuse et le pari est peut-être gigantesque.

La Secrétaire Générale du Ministère a indiqué toutefois que la vigilance reste de mise et qu'un dispositif de suivi demeurera en fonction, une réunion devant se tenir après la date du 2 février prochain.

Quelques points particuliers toutefois :

- s'agissant du passe-vaccinal qui remplace le passe sanitaire, peu ou pas de changement, le cas des personnels DGFIP dans les trésoreries hospitalières eu sein des établissements de soins restent soumis à l'obligation vaccinale avec les mises en conformité du schéma vaccinal c'est-à-dire de la 3ème dose ; le Ministère et la DGFIP suivront le dossier de façon spécifique. Solidaires Finances Publiques considère que la vaccination fait partie des mesures de protection, mais souhaite que des solutions soient trouvées en cas de difficultés sur ce point dans les services concernés.
- pour les écoles, à l'exception de l'INSEE, c'est tout le monde (tant à la DGFIP qu'à la DGDDI) sur les bancs des salles de cours ! Les agents en stage et les formateurs vont devoir se plier à des protocoles extrêmement stricts, qui bannissent à peu près toute interaction sociale. Les stagiaires vont sûrement trouver que les stages de cette année sont interminables et que s'ils-elles échappent au virus, ce sera la neurasthénie qui les guettera... Plus sérieusement, le sujet est évidemment complexe et la décision n'est pas simple. Toutefois, nous ne sommes vraiment pas sûrs que ce soit la bonne au regard du contexte actuel. Il ne reste plus qu'à croiser les doigts pour éviter des clusters géants sur ces sites !

Au plan local, l'ordre du jour de ce CHSCT devient familier, nous voulons parler bien sûr de la présentation des annonces sur la situation sanitaire direction par direction, qui est faite de façon orale. Pourtant une direction est capable de fournir une note de présentation (au demeurant est très complète), alors pourquoi pas les autres ? Manque de personnels, volonté de ne pas mettre les choses par écrit, ou tout simplement envie de cacher certains sujets ?

Nous vous laisserons y réfléchir.

Nous demanderons aux directions d'en faire toujours plus sur ce sujet, car depuis deux ans nous vivons un épisode sans fin, tel que personne n'aurait pu l'imaginer.

Nous rappellerons aussi aux directions que l'application des consignes sanitaires ne se fait pas uniquement par la publication de messages sur leur site Ulysse local, car malheureusement nous constatons que certains chefs de service ne font pas appliquer les règles, que le port du masque dans les services n'est pas leur priorité. Alors quand il s'agit d'appliquer le télétravail obligatoire ... on retrouve toujours les bons vieux réflexes du « pas dans mon service » ou encore : « *la direction a qu'à le faire si elle le veut , mais pas chez moi* » ...

A coup sûr, incompréhensible et inadmissible dans le contexte que nous traversons.

Comment un ou une chef de service (qu'on se rassure la bêtise n'a pas de sexe) peut -il ou elle volontairement bafouer les consignes sanitaires nationales ? Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants sur ce point et de faire mettre fin à ces dérives. Il en va de la santé de nos collègues.

La bonne marche d'un service aux Finances ne vaudra jamais le sacrifice d'une vie humaine.

Nous aborderons en questions diverses la situation des brigades des Douanes d'Ax-les-Thermes et Tarbes. Il est grand temps de passer de la réflexion à l'action. Il est nécessaire de conserver un peu de temps au cours de la séance pour en débattre.

Sur le budget, pour rappel l'année dernière des crédits n'ont pas peu être consommés suite à des retards de facturations. Cette situation ne doit pas se reproduire cette année. Nous vous demandons de proposer vos actions le plus rapidement possible, en joignant une note explicative.